

# Définitions et Tarifs des licences

## ALC Mini Racing Car FFVRC 2016

(Le tarif inclut la Licence FFVRC et la cotisation ALC Mini Racing Car)  
Option Assurance Garantie IA Sport+ Ajouter 12€

- Licence **ACCOMPAGNATEUR** Tarif : **30,50€**

Elle est destinée aux personnes adhérentes à un club affilié FFVRC. Elle est obligatoire pour les ramasseurs, les mécaniciens et pour circuler dans les stands. Elle ne permet pas de piloter une voiture radio-commandée ou une moto

- Licence **MOTO** Tarif : **93,50€**

Elle ne donne droit qu'à la pratique de la moto RC en compétition ou en loisir.

- Licence **LOISIR** Tarif : **85,50€**

Cette licence est dédiée à une pratique loisir de la voiture/moto/Slot/Miniz, elle permet aussi de participer aux amicales et démonstrations.

- Licence **LIGUE** Tarif : **102,50€**

Les possesseurs de cette licence peuvent participer aux championnats de ligue Open/Promo. Elle ne permet pas de participer aux championnats de France.

- Licence **NATIONALE « adulte »** Tarif : **119,50€**

Les possesseurs de cette licence peuvent participer à tous les Championnats en France de toutes les disciplines (selon étoile) et aux Grands Prix EFRA quelque soit le lieu où ils se déroulent.

- Licence **NATIONALE JEUNE - de 16 ans** (né après le 31/12/99) Tarif : **59,00€**

Les possesseurs de cette licence peuvent participer à tous les Championnats de Ligue et de France dans toutes les disciplines (selon étoile) et aux Grands Prix EFRA quelque soit le lieu où ils se déroulent.

- Licence **INTERNATIONALE** Tarif : **164,50€**

Elle est délivrée à toute personne possédant une licence FFVRC « Compétition » conformément aux règles EFRA (International drivers licences) §4.1.1 à §4.1.5). Seuls les pilotes possesseurs d'une licence internationale peuvent participer aux Championnats du Monde, d'Europe, Coupes d'Europe.

- Licence **INTERNATIONALE JEUNE - de 16 ans** (né après le 31/12/99) Tarif : **104,00€**

Elle est délivrée à toute personne possédant une licence FFVRC « Compétition » conformément aux règles EFRA (International drivers licences) §4.1.1 à §4.1.5). Seuls les pilotes possesseurs d'une licence internationale peuvent participer aux Championnats du Monde, d'Europe, Coupes d'Europe.